

## Cabinet Direction des sécurités

Bureau des politiques de sécurités et de prévention Affaire suivie par : Anne-Sophie Gaillard 03 21 21 22 21

anne-sophie.gaillard@pas-de-calais.gouv.fr

Arras, le 3 0 OCT. 2020

Le préfet du Pas-de-Calais

à

Mesdames et Messieurs les Maires du Pas-de-Calais

## OBJET : Renforcement de la surveillance des lieux de culte après l'attaque au couteau à Nice

Ce jeudi 29 octobre matin, une attaque terroriste faisant plusieurs victimes a été perpétrée dans la Basilique Notre-Dame de l'Assomption à Nice.

Dans ce contexte, et en application des directives du Ministre de l'Intérieur, je vous saurai gré de bien vouloir, aux fins de sécurisation de l'espace public, mobiliser l'ensemble des moyens placés sous votre autorité.

Les partenariats, concrétisés par les conventions de partenariat entre police nationale et municipale, seront mis en œuvre.

Par ailleurs, je vous remercie de renforcer, dans la mesure du possible, l'exploitation des systèmes de vidéoprotection déjà installés aux abords des édifices religieux.

Je sais pouvoir compter sur la coopération et la pleine mobilisation de tous les acteurs du continuum de sécurité en cette période nécessitant une vigilance accrue face à la menace terroriste.

Louis LE FRANC





